



Ratio : la Ville de Paris devant les tribunaux !

Depuis des années le SUPAP FSU alerte et dénonce le non respect des ratios de sécurité par la ville de Paris tout au long de la journée, comme le prévoit les décrets en vigueur.

Malgré nos nombreuses alertes, la ville n'a pas modifié ses pratiques, mettant en danger les enfants comme les professionnel.les.

Pire encore, une expertise réalisée par un cabinet agréé a confirmé nos constats et formulé des recommandations claires. La Ville a choisi de ne pas en tenir compte. Aucune mesure correctrice n'a été prise.

Le SUPAP FSU a interpellé l'administration par un recours administratif afin de lui demander de modifier la décision qu'elle avait prise concernant l'interprétation des ratios. La Ville n'a pas répondu.

Ce mépris du droit, cette mise en danger permanente et ce silence assourdissant ne peuvent plus durer.

Face à l'inaction et au refus obstiné de la Ville de Paris de se conformer à la loi, le SUPAP-FSU engage une action en justice afin de faire respecter les taux d'encadrement et de faire cesser ces pratiques dangereuses et illégales.

La sécurité des enfants et le respect des personnels ne sont pas négociables.

